



Ouverture exceptionnelle des commerces : les communistes votent « contre »

« L'ouverture exceptionnelle des commerces le dimanche, notamment à l'approche des fêtes de fin d'année ont longtemps fait l'objet d'un certain consensus, y compris parmi les organisations syndicales » a rappelé Yannick Nadesan.

« Les évolutions proposées » pour les commerces de détails (3 dimanches à la place de deux) et les concessions automobiles (5 dimanche) « nous interrogent » et « la délibération qui nous est proposée ce soir fait écho à la loi Macron ».

« Nous nous y opposons au nom du bon sens et du respect des droits des salariés » a conclu l' élu.

« Le plan vélo 2020 conforte et élève nos ambitions »



Katja Krüger se réjouit du « plan vélo 2020 » et souligne « le travail mené depuis plusieurs mandats avec les associations, les services de la Ville, les scolaires et les acteurs de la sécurité routière ». Pour la conseillère municipale, « le développement de la pratique du vélo contribue autant à la qualité de vie que la protection de l'environnement. »

Néanmoins, « l'objectif d'atteindre 20% de la part modale en 2020, année où les transports collectifs devraient connaître une augmentation de leur fréquentation, nous paraît cohabiter difficilement avec les mathématiques. »

Le Blosne-Est : Éric Berroche tacle la droite



À l'occasion de la présentation d'une délibération concernant les projets de la municipalité pour développer l'offre commerciale dans le secteur est du Blosne, un élu de droite s'est autorisé des propos très dépréciatifs sur l'urbanisme du quartier avant d'exiger la tenue d'une réunion « avec les commerçants des deux centres ». Afin de remettre à sa place cet élu qui ne connaît ni le quartier, ni son histoire, Éric Berroche lui a rappelé que Le Blosne avait été décidé et construit durant les mandatures d'Henri Fréville (ancien Maire Giscardien) et qu'il s'agissait sûrement d'une des ZUP les mieux conçues de France.

« Concernant les commerçants des trois et non des deux centres commerciaux de cette partie du quartier, ils ont déjà été réunis et seront tous rencontrés individuellement. »

Au conseil municipal du 24 novembre, nous avons voté...

- ✓ Le plan vélo 2020 afin d'en développer la pratique,
- ✓ Le développement de l'offre commerciale dans le cadre de la restructuration du Blosne Est,
- ✓ La création d'une école maternelle et d'un « hôtel à projet » sur le site de l'ancienne fac dentaire (bâtiment Pasteur),
- ✓ La rénovation/restructuration du gymnase de Trégain,
- ✓ Une subvention pour aider à l'accueil des réfugiés dans la ville kurde de Diyarbakir,
- ✓ De nouvelles mesures pour le développement de la langue bretonne,
- ✓ Une convention de mise à disposition de locaux pour le comité régional CGT,
- ✓ Une convention et des moyens supplémentaires pour l'accession sociale à la propriété,
- ✓ Une convention avec le Comité Rennais du Mouvement de la Paix ainsi qu'une subvention,
- ✓ La création d'un conseil local de la biodiversité.